

**Immeubles en propriété
par appartement
« Domaine du Bochet »
1025 Saint-Sulpice/VD**

Architectes W. & Cl. Cruchet,
Lausanne ;
P. Porchet,
collaborateur,
et pour
groupe GRANIT :
Cl. Chappuis

Ingénieurs H. Gilliéron &
M. Boubaker

*Coordonnées
topographiques* 533.350 / 151.900

Conception 1970

Réalisation 1971-1973

Programme 5 petits immeubles
(A, B, C, D, E)
de 6 logements
chacun.
32 boxes pour voitures
complètement
enterrés.
1 immeuble (F)
à construire,
comprenant les bureaux
de l'organisation créatrice
du groupe
de bâtiments,
1 club privé à disposition
des copropriétaires,
centre de loisirs avec piscine
couverte et chauffée,
1 galerie d'expositions.
Parc entièrement agrémenté
d'arbres de haute futaie.
Bâtiments A et C :
3 appartements de 4 pièces,
3 appartements de 5 pièces.
Bâtiments B, D, E :
6 appartements de 4 pièces.
Chaque copropriétaire a eu
la possibilité de
distribuer la surface disponible
à sa convenance.

Caractéristiques Prix au m³ (1973)
A, C Fr. 460.—
B, D, E Fr. 470.—
Cubes SIA
A, C 3 330 m³
B, D, E 3 170 m³
Surfaces habitables
4 pièces 124-126 m²
5 pièces 147 m²
Surface totale
de la parcelle 15 635 m²
Surface du parc
à disposition environ 10 000 m²



Photos J. Philippin

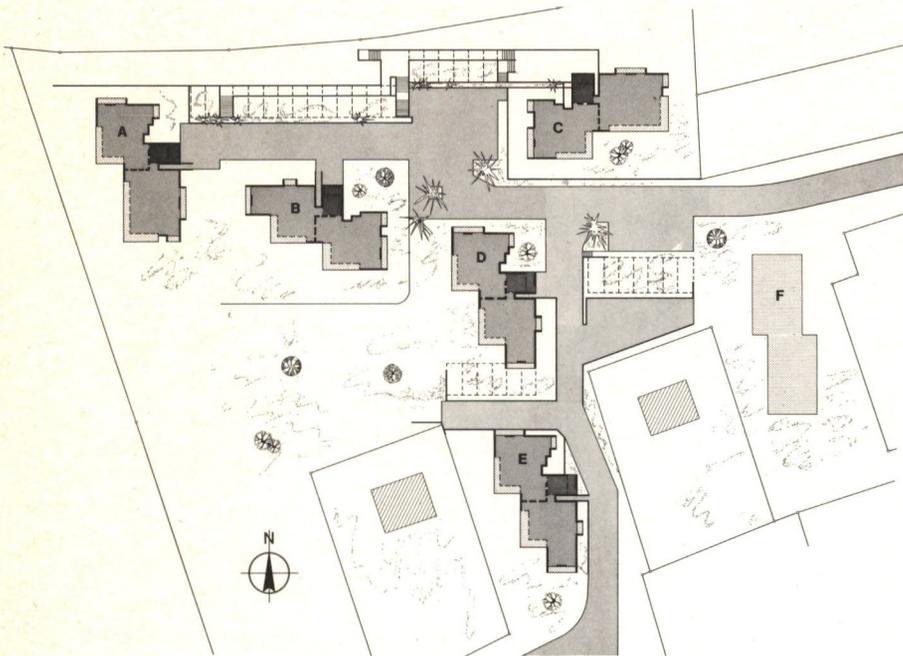
Construction

En béton et béton armé. Murs de
façades en béton lisse et vernis béton
clair.

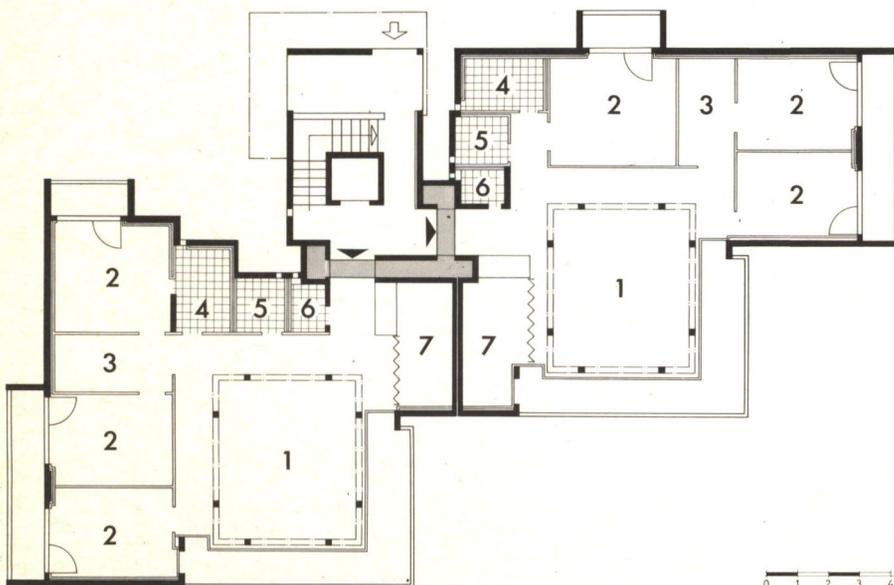
Isolation thermique : Pierrelaine et
doublages montés entre bandes
de liège, liège sous dernière dalle.

Isolation phonique : Epaisseur totale
14 cm. ;
sur dalles : granulés bitumineux
et chape / gravier bitumineux et chape ;
sous dalles : plafond suspendu et
liège posé en fond de coffrage.
Murs de séparations : 2 murs béton
15 cm., séparés par liège 1 cm.
et doublage liège et briques 10 cm.





Immeubles A-C :
12 appartements de 4 et 5 pièces
Immeubles B-D-E :
18 appartements de 4 pièces
Immeuble F :
bureaux, club privé, piscine,
galerie d'expositions



1 Séjour
2 Chambres
3 Penderie
4 Salle de bains
5 Douche et W.-C.
6 W.-C. séparé
7 Cuisine



Cage d'escalier : Complètement isolée des logements par joints verticaux et par la gaine technique située à l'extérieur des logements, accessibles par les paliers, seuils/ponts posés sur coussinets de plomb.

Tous les fluides sont distribués à partir de cette gaine aux appartements, horizontalement, dans et sur la première chape.

Tous les percements verticaux ont été exclus.

Menuiserie/vitrerie : Grandes baies coulissantes et verres isolants.

Stores à lamelles orientables, tout métal, commande électrique pour les grandes baies.

Equipements fixes : Cuisine : cuisinière équipée au gaz et à l'électricité ;

groupes sanitaires : zones imposées près des gaines.

Les copropriétaires ont choisi les matériaux de revêtement des sols et de la cheminée à feu ouvert.

Chaque immeuble est équipé de :

1 chaufferie,

1 citerne à mazout 22 000 litres,

1 ascenseur pour 4 personnes,

accédant au sous-sol,

à portes coulissantes automatiques,

1 lessiverie,

1 étendage équipé d'un aérochauffage,

abri P.A. et caves,

téléphone interne raccordé au central de l'organisation,

antenne télévision sur bâtiment D et distribué sur chaque appartement.

Les chemins d'accès sont revêtus de pavés de ciment.

Bibliographie

AS 13 / Août 1974

